

# **INSCRIPTIONS**

## **2024-2025**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est admis au lycée professionnel Jean d'Arcet à la rentrée scolaire 2024.

Pour procéder à son inscription, merci de vous présenter dans l'établissement aux dates suivantes :

<b>Mardi 25 juin 2024</b>	<b>Jeudi 27 juin 2024</b>		<b>Vendredi 28 juin 2024</b>
9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00
3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	1 <sup>ère</sup> année de CAP coiffure 2 <sup>ème</sup> BAC Pro Métiers de la beauté et du bien être	1 <sup>ère</sup> année de CAP Cuisine et CSHCR 2 <sup>ème</sup> Bac Pro Métiers de l'hôtellerie et de la restauration	2 <sup>ème</sup> Bac Pro Gestion administration

Il est indispensable que l'élève soit accompagné par l'un de ses responsables légaux.  
Les formalités d'inscription demandent une heure environ.

### **Pièces à fournir :**

- Copie lisible de la pièce d'identité de l'élève et du représentant légal
- Attestation de recensement ou attestation JDC (16 ans et +)
- Copie du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant scolarisé)
- Copie des certificats de vaccination (photocopies du carnet de santé)
- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile
- Copie de l'Attestation de Sécurité Sociale (celle du responsable légal/celle de l'élève si + de 16 ans)
- Copie de l'Attestation de la Mutuelle Complémentaire Santé
- R.I.B du représentant légal en deux exemplaires
- R.I.B de l'élève (sauf pour les 3<sup>ème</sup> PM)
- Notification de Bourses nationales
- Autorisation du représentant légal (allocation de stage sauf pour les 3<sup>ème</sup> PM)

L'EXEAT sera à fournir au plus tard le 04 juillet 2024.

La Provisure,  
Christine BONHOURE